Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260321-2026_025-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Mairie d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
25	23	25

Vote
Bulletin secret Pour : 20 Contre : 5 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 24/03/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 21 Mars à 09:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Nicole HARD, Conseillère municipale, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2026.
Présents : Mmes : CHAUVINEAU Mireille, DELAGRÉE Irmine, GESLAND Françoise, GISLARD Christelle, HARD Nicole, LAGOUTTE Lou, MENEUST Pauline, PENIN Lany, TIREAU Catherine, TISON Bernadette, TRAVERS Rachel, VÉRÉ Martine, MM : DESILLE Bertrand, ÉON Patrice, FOLL Nicolas, GARNIER Philippe, GENDRY Pierrick, GRIGNON Éric, HAMELOT Christian, HAQUIN Christophe, JEULAND Charles, MENEUST Anthony POSSON Rémi

Absent(s) ayant donné procuration : M. BÉVIÈRE Jean-Noël à Mme TRAVERS Rachel, M. BROSSAULT Christophe à M. FOLL Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : Mme MENEUST Pauline

2026-025 – ELECTION DES ADJOINTS

Selon les articles L 2122-4 et L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Afin de procéder aux opérations de vote, le conseil municipal a désigné à l'unanimité deux assesseurs : M. GENDRY Pierrick et Mme CHAUVINEAU Mireille.

Il est constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée.

Liste déposée par Mme Françoise GESLAND

1er Adjoint	M Pierrick GENDRY
2ème Adjoint	Mme Martine VÉRÉ
3ème Adjoint	M Bertrand DESILLE
4ème Adjoint	Mme Caroline BESNOUIN
5ème Adjoint	M Christian HAMELOT
6ème Adjoint	Mme Lany PENIN

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....: 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....: 25
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par bureau (art. L.66 du code électoral) .....: 5
d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) .....: 0
e. Nombre de suffrages exprimés.....: 20
f. Majorité absolue.....: 11

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M Pierrick GENDRY. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste soit :

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260321-2026_025-DE

1er Adjoint	M Pierrick GENDRY
2ème Adjoint	Mme Martine VÉRÉ
3ème Adjoint	M Bertrand DESILLE
4ème Adjoint	Mme Caroline BESNOUIN
5ème Adjoint	M Christian HAMELOT
6ème Adjoint	Mme Lany PENIN

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/03/2026
Le Maire
Françoise GESLAND